

Séance plénière du 4 décembre 2018

## PROJET D'AVIS - AP N°27-05/2018

### Adoption d'un tarif modulé pour la Taxe d'Embarquement sur les Passagers (TEP)

**En présence de :** Ariane FLEURIVAL, Jean-Marc AIMABLE, Oliver ALFRED, Bruno APOUYOU, Jean-Pierre BACOT, Marc BARRAT, Emmanuel BAZIN DE JESEY, Franck KRIVSKY, Dominique BONADEI, Raymonde CAPE, Aissatou CHAMBAUD, Marie-Ange CHENIERE JEAN-BAPTISTE, Patrick CHRISTOPHE, Karyn CORMIER, Marie-Josée CRESSON, Monique ELFORT, Roger FLEURIVAL, Raymond HORTH, Jean-Luk LEWEST, Didier MAGNAN, Jean-Claude MARIEMA, José MARIEMA, Martine NIVOIX, Murielle HORTU, Pierre PERROT, Valérie ROBINEL, Magali ROBO – CASSILDE, Emile SAINT-JEAN, Patricia SIMONARD, Chantal PORRINEAU, Janie CESTO, Stéphane LAMBERT, Cynthia PIEJOS, Willy CHARLES – NICOLAS.

**Absents excusés :** Jean-Pierre BEAUFORT, Albert DARNAL, Rosemonde DENEFF, Rémi GIRAUD ;

#### Procurations :

Antoine PRIMEROSE /Mandat à Ariane FLEURIVAL  
Joelle FRANCILLON/Mandat à Franck KRIVSKY  
Thara GOVINDIN/Mandat à Stéphane LAMBERT

**Etaient absents :** Philippe ALCIDE – DIT – CLAUZEL, Jean-Marc BROUETTE, Benoit DE THOISY, Alexandre DECHAVANNES, Sarah EBION, Paulin FELIX, Camille GUEDON, Jean-José MATHIAS, Gregory NICOLET, Isabelle NIVEAU, Nicole PALCY, Georges-Michel PHINERA HORTH, Léonard RAGHNAUTH, Albert SIONG, Claude SUZANNON.

#### L'administration territoriale :

- Hervé TONNAIRE, Directeur Général des services
- Yannick BUISSON-ROTSSEN, Service Fiscalité
- Aline CROISIC, Pôle Affaires Européennes
- Yana OTHILY, Pôle Affaires Européennes
- Delphine DELASSUS, Pôle Affaires Européennes

#### L'administration du CESECEG :

- Marie Patrice BENOIT, Chargée de Mission
- Jean-Paul CLAIRE, Chargé de Mission
- Alphonse RINGUET, Chargé de Mission
- Maria CHITOO, Chargée de Mission
- Marthe PANELLE-KARAM, Déléguée
- Madge LUPON, Directrice par intérim
- Kinzy LEWIS, assistante de mission
- Béatrice PARESEUX, assistante de mission
- Augustine AUGUSTE, assistante de mission,
- Thierry JOSEPH, conducteur territorial
- Philippe DAUDET, conducteur territorial

**Rapport Collectivité Territoriale de Guyane n° AP-2018-79-4**

Les conseillers se félicitent de cette délibération et insistent que le taux soit bien modulé à zéro pour les transports intérieurs, notamment pour les communes enclavées où il n'y a pas d'autres solutions de transport que l'avion.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité.

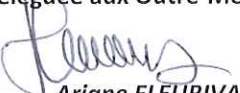
Fait et délibéré en séance plénière le mardi 04 décembre 2018

La Présidente du CESECEG

1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du CESER France

Déléguée aux Outre-Mer



  
Ariane FLEURIVAL